

MONDIALISATION ET EMPLOI EN FRANCE : LES PERCEPTIONS ET LES CHIFFRES

Hervé Boulhol, OCDE et Centre d'Économie de la Sorbonne.

Une évaluation complémentaire des estimations précédentes

L'impact du commerce international, et de la mondialisation plus généralement, sur les salaires et l'emploi est un sujet qui occupe à juste titre une place importante dans le débat public. Cette question est liée à celle des causes et conséquences des délocalisations, terme dont la polysémie ne facilite pas la convergence des diagnostics. Pour la France, Aubert et Sillart (2005) ont estimé, à partir de données recoupant hausse des importations et baisse des effectifs au niveau des firmes, que les délocalisations seraient associées à environ 15 000 destructions d'emploi par an entre 1995 et 2003. Selon Boulhol et Fontagné (2006), les flux d'importations et d'exportations avec les pays en développement contribueraient à l'évolution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total à hauteur de - 1,8 et + 0,4 points de pourcentage, respectivement, entre 1970 et 2002, contributions à mettre en rapport avec une baisse totale de cette part de 10,3 points. Ainsi, le commerce avec les pays en développement expliquerait une perte d'environ 350 000 emplois industriels.

L'angle choisi par Barlet, Blanchet et Crusson est complémentaire de ces évaluations. Les auteurs se focalisent sur les flux annuels de destructions nettes d'emplois sectoriels, plutôt que sur les stocks d'emplois. À partir d'une décomposition astucieuse de l'évolution de l'emploi par secteur en fonction des variations de la demande intérieure, des exportations, des importations, de l'externalisation et de la productivité du travail, les auteurs aboutissent à un effet des importations sur l'emploi du secteur i égal à $\Delta L_i = L_i \Delta \tau_i / (1 - \tau_i)$ où τ_i est une variante du taux d'importation. Une relation symétrique est obtenue pour l'effet statistique des exportations. Ils en déduisent que des flux annuels moyens d'environ 35 000 destructions et 40 000 créations d'emplois sont imputables au commerce international sur la période 1991-2005.

Même si le champ de l'étude couvre environ 80 % de l'emploi total en France en prenant en

compte notamment les effets induits du commerce de biens sur l'emploi dans les services, l'essentiel de l'impact total auquel aboutit l'étude porte sur l'emploi dans l'industrie. Ainsi le sujet abordé est étroitement lié aux variations de l'emploi industriel, dont l'acuité politique est soulignée par la récente tenue des États généraux de l'industrie. L'approche est intéressante car, en se concentrant sur les flux, elle vise à mieux appréhender les changements dans la structure de l'emploi, associés au commerce international, qui affectent les salariés dans le court terme, plutôt que de se limiter aux effets de long terme. Ces derniers sont sans doute plus importants économiquement mais en même temps plus éloignés des perceptions quotidiennes des changements en cours. L'ironie est que les chercheurs semblent avoir été au départ intrigués par « *le chiffrage Aubert-Sillard, parfois considéré comme étant en deçà de la réalité du phénomène* », et qu'au final, si les destructions « *qui correspondent à la part du phénomène effectivement ressentie par les salariés concernés* » sont au moins deux fois plus importantes selon leurs estimations, les créations, effectivement ressenties elles aussi, sont au moins aussi importantes. Du reste, dans le cadre standard de la théorie du commerce international, la contribution des importations à ces destructions d'emplois est directement liée à l'intensité avec laquelle l'économie se spécialise selon les avantages comparatifs, et donc à l'ampleur des gains à l'échange. Pas de destructions, pas de gains : dans ce cadre, impact de court terme des destructions d'emploi et bénéfices économiques à long terme sont les deux faces de la médaille de la mondialisation.

L'impact du commerce sur l'emploi en théorie

Lorsqu'un emploi est détruit par des importations de biens, le salarié qui perd son emploi, s'il n'est pas reclassé, passe probablement par une période de chômage. À terme, il peut retrouver un emploi dans le même secteur d'activité, dans un autre secteur de l'industrie ou dans les services, ce qui contribue alors à la désindustrialisation.

Est-il possible qu'il ne trouve plus d'emploi, et que le chômage structurel augmente ? Les politiques commerciales créent-elles ou détruisent-elles *in fine* des emplois ? Beaucoup d'études empiriques se sont penchées sur les effets du commerce international sur l'emploi sectoriel. En revanche, dans leur majorité, les spécialistes du commerce international ont évité, voire ignoré, ces deux questions, soit en faisant explicitement l'hypothèse que les salaires s'ajustent parfaitement de façon à assurer le plein emploi, soit en considérant implicitement que le taux de chômage structurel est uniquement déterminé par le fonctionnement du marché du travail : les échanges internationaux affecteraient la distribution sectorielle des emplois, éventuellement le chômage transitionnel, mais pas le taux de chômage structurel. Cette situation s'accorde mal avec la prégnance des discussions autour de l'impact de la globalisation sur l'emploi dans le débat public et politique.

Un certain nombre de contributions s'écartent toutefois de cette dichotomie entre théories du commerce et du marché du travail, par exemple en remettant en cause l'hypothèse de parfaite mobilité du travail entre secteurs d'activité, dans des modèles à facteurs spécifiques ou en insistant sur les frictions faisant obstacle à un appariement fluide entre employés et employeurs (Davidson et Matusz, 2004). Une littérature récente met en avant le rôle des institutions du marché du travail, qui ont un effet direct sur les coûts et la vitesse de rotation de la main-d'œuvre ou sur le partage de la rente entre syndicats et actionnaires, dans la détermination des avantages comparatifs, ce qui en retour affecte le chômage d'équilibre (Boulhol, 2010 ; Helpman, 2010). L'idée est simple : dans la mesure où ces institutions affectent le prix relatif des facteurs, elles ont un impact sur les coûts relatifs de production. Dans une large mesure, ces travaux concluent que le commerce amplifie l'effet des rigidités du marché du travail sur le chômage, et affectent donc le taux de chômage à moyen ou long terme. Par exemple, lorsque le coût du travail excède son niveau concurrentiel, il peut contribuer aux avantages comparatifs dans les biens intensifs en capital, d'où une spécialisation défavorable aux secteurs intensifs en main-d'œuvre et une augmentation du chômage (Davis, 1998). Au-delà de ses effets directs sur les salaires et l'emploi, la question sociale liée à la globalisation tient peut-être essentielle-

ment dans la transformation des structures du marché du travail (comme la syndicalisation, la protection de l'emploi et le financement de la protection sociale) qu'elle induit, notamment via la concurrence fiscale et les menaces de délocalisations (voir par exemple, Gaston et Nelson, 2004 ; Zaïdi, 2004). De ce point de vue, la quantification des mécanismes à l'œuvre est sans doute complexe.

L'article de Barlet *et al.* s'abstrait de ce débat, et de tout cadre théorique plus généralement. Il en résulte une ambiguïté latente, renforcée par le choix d'utiliser des données sectorielles. L'accent est mis sur les flux annuels d'emplois sectoriels, qui sont ensuite sommés au niveau de l'ensemble de l'économie, mais les flux au niveau des firmes à l'intérieur d'un même secteur sont agrégés, *i.e.* compensés, plutôt que sommés. Lorsqu'un salarié perd son emploi dans le bas de gamme du secteur textile, ce flux devrait être comptabilisé de la même façon que ce salarié retrouve un emploi dans le haut (ou même le bas) de gamme du secteur textile ou dans un autre secteur. De plus, la protection de l'emploi est souvent considérée comme un déterminant important des flux de main-d'œuvre en ralentissant ces flux notamment face à des chocs défavorables. Or l'approche statistique proposée conduit à estimer qu'un volume d'importations donné, rapporté à la demande, entraîne le même nombre de destructions d'emplois quelle que soit la configuration institutionnelle du pays.

Des ordres de grandeur plausibles en dépit de la fragilité de certaines hypothèses ?

Malgré l'intérêt des résultats auxquels cet article aboutit, trois limites peuvent être avancées. Tout d'abord, l'article souligne l'importance de prendre en compte les consommations intermédiaires dans les effets des flux d'importations sur l'emploi sectoriel. L'idée pertinente est que si des importations d'automobiles se substituent à la production nationale, cette substitution ne concerne pas seulement l'emploi du secteur automobile mais également celui des autres secteurs qui fournissent les consommations intermédiaires pour la production d'automobiles. Il convient donc de transformer les flux d'importations de telle sorte qu'ils reflètent la décomposition sectorielle de l'emploi ou de la

valeur ajoutée contenue dans ces importations. Cependant, la façon dont les consommations intermédiaires sont prises en compte biaise à la hausse l'effet des importations.

En effet, les consommations intermédiaires sont ajoutées aux importations pour prendre en compte l'impact total sur l'emploi. Or, les importations incluent déjà des consommations intermédiaires qui font partie des coûts de production supportés par les entreprises exportatrices. La méthode proposée a deux inconvénients majeurs. La première est de ne pas exclure la diagonale de la matrice des consommations intermédiaires, c'est-à-dire les consommations intermédiaires d'un secteur utilisées pour la production d'un bien final du même secteur. La seconde tient à la façon dont les consommations intermédiaires sont « ajoutées ». La formule de l'encadré 2 indique $M^* = (I - S)^{-1} M = M + SM^*$, plutôt que $M^* = M + SM$, ce qui peut amplifier considérablement l'impact de l'ajustement (la formule circulaire $M^* = (I - S)^{-1} M$ suppose en effet que les consommations intermédiaires utilisent à leur tour S consommations intermédiaires, et ainsi de suite). Prenons l'exemple suivant d'un secteur où pour produire une unité de bien 1, il faut x de valeur ajoutée et $1 - x$ de consommations intermédiaires du même secteur. Dans ce cas, le ratio M/D (voir

encadré 2) doit être utilisé sans correction. Or, la correction conduit à $M^* = (I - S)^{-1} M = M/x$,

$$\text{et le ratio corrigé } M^*/D^* = \frac{M/D}{x + (1-x)M/D}.$$

Ainsi, lorsque x tend vers 0, le ratio corrigé tend vers 1, et ce quel que soit le vrai ratio d'importation M/D . Cela signifie que lorsque les consommations intermédiaires représentent une part importante de la production du même secteur, une augmentation du taux d'importation, même minime, conduit avec la méthode corrigée à estimer qu'elle entraîne la suppression de la totalité des emplois de ce secteur. C'est sans doute ce qui explique que certains chiffres paraissent démesurés, le problème étant exacerbé par le haut niveau d'agrégation retenu qui implique une forte diagonale de la matrice S des consommations intermédiaires. Par exemple, dans le secteur « Bois et papier », dont l'emploi a été à peu près stable à 175 000 entre 2000 et 2005, les importations conduiraient à une baisse annuelle moyenne de 77 000, compensée par une contribution des exportations de 75 000 emplois. Sans l'ajustement pour les consommations intermédiaires, dans la mesure où le ratio d'importations dans ce secteur est d'environ 0,20, l'application de la formule $\Delta L_i = -L_i \Delta \tau_i / (1 - \tau_i)$ implique qu'il faudrait une variation annuelle moyenne de ce ratio de 0,35

Graphique

Variation annuelle de la part des importations hors énergie dans le PIB



Champ : France
Source : auteur.

(= $(1 - 0.2) * 77/175$) soit 1,75 fois le niveau du ratio lui-même pour expliquer un tel impact sur l'emploi, alors que sur la période il n'a en fait effectivement augmenté que de quelques points de pourcentage. Une amélioration de la méthode consisterait sans doute à utiliser la correction $M^* = M + SM$, et ce une fois exclue la diagonale de la matrice S .

Deuxièmement, les importations ne détruisent pas forcément des emplois, même à court terme. C'est évident pour les importations de pétrole que les auteurs excluent à juste titre. Au-delà de ce cas particulier, lorsque, par exemple, l'Allemagne et la France échangent des BMW contre des Peugeot, les importations de voitures allemandes ne déplacent pas (nécessairement) des emplois dans le secteur automobile en France. Les auteurs ont bien conscience de ce problème et en proposent une solution (voir *infra*). Plus généralement, l'opportunité d'inclure le commerce intra-branche entre pays de niveaux de vie comparables dans l'analyse des destructions d'emplois est discutable. Sans doute eût-il fallu distinguer le commerce intra- et inter-branche, celui avec les pays en développement et celui avec les pays développés. Une autre façon de voir les choses, à l'aune du fort recul des volumes d'échanges internationaux lié à la crise financière, consiste à s'interroger sur le fait de savoir si, à l'inverse, le recul récent des importations a contribué à créer des emplois dans les secteurs associés. En suivant la méthode proposée, baisse des importations et hausse des exportations ont un effet identique. De ce point de vue, il est surprenant que sur la période considérée on ne trouve pas plusieurs années où les importations ne contribuent pas plus nettement à la création d'emplois. En effet, le graphique ci-dessus retrace l'évolution de la part des importations hors énergie dans le PIB. Comme attendu, elle suit de près le profil de la contribution des importations proposées dans le graphique II de l'article, mais dans ce graphique le passage en positif, qui indique des créations d'emplois, est très timide, et les effets déduits semblent décalés vers le bas.

Troisièmement, face à l'ampleur des ordres de grandeur impliqués par cette première méthode algébrique, les auteurs proposent de la corriger en prenant en compte les variations effectives du stock d'emplois au niveau sectoriel. Cela crée une tension certaine entre approche en flux et approche agrégée. Néanmoins, cette correction

est sans doute la meilleure solution possible dans ce cadre, et elle conduit à des ordres de grandeur plus plausibles. Sa principale limite peut être illustrée de la façon suivante. Imaginons deux secteurs pour lesquels l'effet des importations et celui des exportations sur l'emploi se compensent exactement, disons - 10 000 et + 10 000 par an respectivement dans chaque secteur, de telle sorte que l'impact du commerce international soit nul dans chaque secteur. En suivant la démarche utilisée dans l'article, supposons maintenant que le premier secteur ne connaisse pas de gains de productivité, ainsi à demande constante l'emploi est stable. Dans le deuxième secteur, les gains de productivité sont tels qu'à demande constante l'emploi est réduit de 10 000 au total. La méthode finalement retenue dans l'article conduira à des destructions de 5 000 emplois imputables aux importations dans le secteur 2 et 0 dans le secteur 1.

D'autres pistes permettraient aussi d'enrichir la compréhension du phénomène

Il est évident que les travaux de recherche n'ont pas épuisé le sujet de l'impact de la globalisation sur l'emploi en France. Par delà l'amélioration des méthodes utilisées dans les analyses précédentes, quatre pistes pourraient être explorées. La première consisterait à rapprocher les investissements directs à l'étranger, les déplacements effectifs des processus de production et l'évolution de l'emploi au niveau des entreprises. La seconde pourrait s'attacher à suivre le parcours des individus qui ont perdu leur emploi suite à l'accroissement de la concurrence étrangère. Des analyses de ce type sur données individuelles aux États-Unis ont notamment quantifié l'impact pour les salariés concernés en termes de durée de chômage et de pertes de salaire. La troisième consiste à mieux intégrer l'effet de l'interconnexion entre économies dans l'analyse de l'évolution des taux de chômage à court et à long terme. Enfin, les études sur les évolutions de la structure sectorielle des emplois devraient prendre en compte les caractéristiques institutionnelles des marchés du travail et de produits. Par exemple, elles pourraient estimer l'impact des réglementations dans le domaine des services qui, lorsqu'elles freinent les gains de productivité dans ces secteurs, contribuent à la désindustrialisation. □

BIBLIOGRAPHIE

- Aubert, P., Sillart, P., 2005**, « Délocalisations et réduction d'effectifs dans l'industrie française », dans *L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2005-2006*, Insee-Références, pp. 57-89.
- Boulhol, H., 2010**, « Unemployment and interactions between trade and labour market institutions », *Document de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, n° 2008.16 (révision à paraître).
- Boulhol, H., Fontagné, L., 2006**, « Deindustrialisation and the Fear of Relocations in the Industry », *CEPII Working Paper*, n° 2006-07.
- Davidson, C., Matusz, S.J., 2004**, *International Trade and Labor Markets : Theory, Evidence and Policy Implications*, W.E. Upjohn Institute for Employment Research Kalamazoo, Michigan.
- Davis, D.R., 1998**, « Does European Unemployment Prop Up American Wages ? National Labor Markets and Global Trade », *American Economic Review*, vol. 88, n° 3, pp. 478-494.
- Gaston, N., Nelson, D., 2004**, « Structural Change and the Labor-market Effects of Globalization », *Review of International Economics*, vol. 12, n° 5, pp. 769-792.
- Helpman, E., 2010**, « Labor Market Frictions as a Source of Comparative Advantage, with Implications for Unemployment and Inequality », *NBER Working Paper*, n° 15764.
- Laidi, Z., 2004**, *La grande perturbation*, Flammarion, Paris.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La France vue du recensement de la population

www.insee.fr

Les résultats du recensement
de la population mis à jour
chaque année

